



Code épreuve : 266

Nombre de pages : 11

Session : 2024

Épreuve de : Histoire, géographie, géopolitique ESCP BG

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le changement climatique, un facteur
de recomposition de la mondialisation

L'entrée en vigueur des Mécanismes d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) de l'Union européenne en juin 2023 que les défis liés au changement climatique peuvent remettre en cause les principes de la mondialisation contemporaine, à savoir ici le libre-échange et la disparition des barrières douanières puisque désormais, les importations liées à l'émission de gaz à effet de serre seront soumises à une taxe plus ou moins importante à l'entrée de l'Union européenne.

Le changement climatique désigne le changement du climat global de la surface terrestre, phénomène cyclique depuis des millénaires mais qui se traduit aujourd'hui par un réchauffement rapide par rapport à l'ère préindustrielle. La spécificité du changement climatique contemporain est qu'il est anthropocène, c'est-à-dire causé par l'homme en grande partie. La prise de conscience de ce phénomène depuis les années 1970 ^(rapport Meadows) par la société civile et la gouvernance mondiale a ainsi remis en cause les bases de notre mode de croissance, ce dernier reposait très largement sur la mondialisation. La mondialisation est définie par Laurent Corroué comme étant un « processus géohistorique multiscalaire d'extension progressive du capitalisme à l'échelle de la planète ». C'est donc une mise en réseau du monde fondée sur le capitalisme libéral, c'est-à-dire la recherche de croissance, de profit et l'accumulation de capital. Cependant, le changement climatique, par ses conséquences directes ou la prise de conscience qu'il engendre, peut devenir un facteur de recomposition de la mondialisation, c'est-à-

dire qu'il est à l'origine, qu'il provoque un changement dans la mondialisation. Une recomposition dirige en effet le fait de prendre les éléments de quelque chose pour en faire quelque chose de nouveau, sans reproduire à l'identique ni le détruire complètement. Cette recomposition de la mondialisation correspond donc à une nouvelle mondialisation plus adaptée aux enjeux du changement climatique, plus respectueuse de l'environnement. Toutefois, cette recomposition ne fait pas l'unanimité et elle fait face à des obstacles qui ralentissent la lutte contre le réchauffement climatique.

La recomposition de la mondialisation exigée par le changement climatique peut-elle faire consensus ou les oppositions sont-elles trop grandes, ralentissant fortement la lutte contre le réchauffement climatique ?

Nous verrons dans un premier temps que la prise de conscience du changement climatique contemporain depuis 1970 a remis en question les fondements de la mondialisation, puis nous observerons que les adaptations nécessaires face au changement climatique ont conduit à une recomposition de la mondialisation plus adaptée à ces nouveaux enjeux. Enfin, nous étudierons les obstacles à cette recomposition, qui nuisent à une lutte efficace contre le réchauffement climatique.

La prise de conscience d'un changement climatique causé par l'homme depuis les années 1970 a remis en question la croissance infinie et le capitalisme et donc la mondialisation contemporaine.

À partir des années 1970, la gouvernance mondiale et la société civile prennent conscience que le changement climatique contemporain est un réchauffement provoqué par l'homme et son mode de croissance. En effet, à la fin du sommet de Stockholm en 1972 est publié le rapport Meadows, premier rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC), intitulé "Halte à la croissance".

Ce rapport a mis en évidence l'origine humaine du réchauffement climatique mais a aussi mis fin à l'illusion d'une croissance infinie fondée sur l'exploitation de ressources en théorisant la finitude des ressources de la planète et notamment celles des énergies fossiles, indispensables à la mondialisation contemporaine pour les transports ou l'industrie. Les différents rapports du GIEC qui ont suivi ont aussi été alarmants quant à la nécessité de remettre en cause notre modèle de croissance. Sont alors apparus des termes comme « capitalocène » pour souligner que le capitalisme, et donc la mondialisation qui l'a répandue, est le principal responsable des changements climatiques, ce qui a été mis en lumière lors du deuxième sommet de la Terre à Rio en 1992 (cf carte).

De fait, le changement climatique a des conséquences directes sur les flux de la mondialisation et les ressources qui lui sont nécessaires. Ainsi, les dégâts liés au changement climatique dans les pays en développement poussent de nombreuses personnes à immigrer vers des pays plus en sécurité au Nord. L'ONU estime qu'il y aura 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050, ce qui peut fortement perturber les différents flux de la mondialisation voire causer des fermetures de frontières comme le fait l'Australie vis-à-vis des migrants d'Asie du Sud-Est, ce qui est contraire au principe de libre-circulation fondamental à la mondialisation. Il y a également une raréfaction des ressources qui s'opère dans le monde et qui menace l'approvisionnement mondial de certaines d'entre elles. En effet, dans le cadre d'un marché mondialisé, beaucoup de pays sont dépendants pour certaines ressources agricoles par exemple et la désertification de certaines zones (cf carte) menace l'approvisionnement mondial de céréales, notamment dans la région du Sahel. Récemment, c'est la production de cacao qui a chuté en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun à cause de mauvaises conditions liées au changement climatique, ce qui a provoqué une explosion des prix du cacao, déstabilisant ainsi le marché mondial, fortement lié à la mondialisation.

Dès lors, il y a eu de nombreuses contestations de cette mondialisation, appelées même parfois à la « démondialisation ». Si les États ont mis du temps à réagir, la société civile, elle, s'est rapidement mobilisée pour s'opposer à la poursuite de la

mondialisation, jugée responsable du réchauffement climatique. C'est aussi qu'il est émerge des mouvements comme ATTAC, le Soulèvement de la Terre ou Just Stop Oil qui prônent la décroissance en ciblant des lieux ou des objets représentatifs de la mondialisation. En 2023, les militants d'Extinction Rebellion se sont introduits aux sièges drapés de BlackRock, le plus gros fonds d'investissement mondial, pour l'asperger de peinture orange afin de protester contre la mondialisation financière qui continue d'investir dans les énergies fossiles. Ces différents mouvements, principalement composés de jeunes, ont donc appelé à changer la mondialisation pour que cette dernière puisse être compatible avec leur futur et le changement climatique. C'est notamment ce que défend le militant écologiste Greta Thunberg qui a créé les « Fridays for future », des marches pour le climat : celle de Noël (cf carte) a rassemblé 1,7 million de personnes.

Face à cette mobilisation, les acteurs importants de la mondialisation se sont également mobilisés, non pas pour mettre fin à la mondialisation mais pour l'adapter.

Ainsi, les adaptations nécessaires face au changement climatique par les différents acteurs mondiaux ont entraîné une recomposition de la mondialisation, plus adaptée aux enjeux du changement climatique.

Les États et plus globalement la gouvernance mondiale se sont aussi engagés en promouvant le développement durable, moyen de concilier développement économique et protection de l'environnement. Ce dernier a aussi été défini dans le rapport Brundtland de 1987 comme étant le moyen de « répondre aux besoins des générations futures sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Des engagements ont donc été pris à Kyoto en 1997 puis aux accords de Paris en 2015 afin de limiter le réchauffement climatique en dessous de $1,5^{\circ}\text{C}$ d'ici 2100 pour rattraper à l'être préindustrielle. Tous ces engagements n'ont donné lieu pour objectif de mettre à la croissance et les États ont donc mis en place des moyens de recomposer la mondialisation en protégeant l'environnement. L'Union européenne a été un pilier dans ce domaine, en favorisant la production d'énergies renouvelables sur son sol, comme

Copie anonyme - n°anonymat : 203943

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 11

Session : 2024

Emplacement
QR Code

Épreuve de : Histoire, géographie, géopolitique ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

elle l'a encore mise avec son plan Net Zero Industry Act est en vigueur en novembre 2023 et qui vise à atteindre un taux de 40% pour la production d'énergies renouvelables sur le sol européen. Ainsi, cette recomposition de la mondialisation s'illustre dans le fait que la Division Internationale des Processus de Production (DIPP) se recompose pour favoriser les énergies renouvelables. Les États-Unis ont aussi joué un rôle dans la recomposition de la mondialisation comme ils l'ont montré avec l'Inflation Reduction Act (IRA) lancé en août 2022 qui marque un neo-protectionnisme « vert » qui met en cause la suppression des barrières douanières à cause des tarifs d'importation donnés pour l'achat de véhicules électriques produits sur le sol américain. Il y a donc dans cette recomposition de la mondialisation moins de flux, favorisant ainsi une baisse de l'utilisation des transports et donc des émissions de gaz à effet de serre.

De fait les acteurs des différentes échelles ont chacun joué leur rôle dans cette recomposition de la mondialisation et y ont même trouvé des opportunités. À l'échelle des États, la recomposition majeure a lieu dans le passage d'une utilisation des énergies fossiles à celle des énergies renouvelables (cf carte) changeant ainsi les bases de la croissance de la mondialisation des années 1980 (pétrole surtout). La Chine est par exemple devenue première productrice mondiale d'énergies renouvelables grâce à son plan "Made in China 2025", ce qui lui permet d'avoir des entreprises leader dans ce domaine (c'est des panneaux photovoltaïques en Europe) ou dans des domaines dérivés : l'entreprise de véhicules électriques chinoise Chery a annoncé l'ouverture d'un usine à Barcelone qui produira 50 000 voitures par an en avril 2024. Pour les entreprises, cela s'est illustré à travers la décarbonation de leurs activités industrielles et la relocalisation de ces dernières pour éliminer les

émissions liées aux transports. Ainsi, les batteries Prologium se sont relocalisées au Harne, ce qui permettra l'entreprise de bénéficier des opportunités liées au changement climatique dans les pays développés comme des subventions par exemple. La mondialisation d'aujourd'hui favorise donc les circuits courts et les industries décarbonées.

Cette recomposition de la mondialisation due au changement climatique s'illustre aussi dans la recomposition des rapports de force mondiaux et des tensions Nord-Sud qui persistent. En effet, cette priorité donnée à la défense de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique génère des nouvelles tensions : les pays en développement sur aujourd'hui ceux qui polluent le plus et ils considèrent que cette recomposition de la mondialisation est nuisible pour eux car elle freine leur développement. Il y a donc en même temps que la recomposition de la mondialisation, à laquelle la plupart des grands pays participent, une modification des rapports de force avec d'un côté les pays de l'OCDE qui produisent cette transition mais qui sont les premiers responsables du changement climatique étant donné qu'ils polluent depuis plus longtemps, et de l'autre côté les BRICS (et aussi pour les deux) qui revendiquent une transition juste. Par exemple, le refus de l'Union européenne de signer un accord avec le Maroc sur l'interdiction des produits issus de la déforestation créent de nouvelles tensions, qui accompagnent cette recomposition de la mondialisation.

Cette adaptation est donc difficile et de nombreux obstacles à cette recomposition de la mondialisation persistent, nuisant ainsi à une lutte efficace contre le changement climatique et point de nouveaux défis pour la gouvernance mondiale.

Cette recomposition de la mondialisation est très coûteuse pour de nombreux acteurs qui se sentent menacés par cette dernière. Tout d'abord, le changement climatique touche inégalement les différents

parties de la planète et les zones les plus touchées sont aussi les plus pauvres. Ainsi, François Gemenne met en évidence cette « inégalité des chagres climatiques » dans son ouvrage Géopolitique du changement climatique. En effet, tandis que certains peuvent en bénéficier (Asie et Afrique, cf carte), d'autres sont touchés et cette récomposition de la mondialisation est inaccessible pour eux (PMA, cf carte). Par ailleurs, beaucoup d'acteurs sont encore très dépendants des anciens bases de la mondialisation et sont donc peu enclins à s'investir dans cette récomposition. Par exemple, le pétrole représente encore 90 % des exportations du Nigeria, ce qui rend très difficile la transition vers énergies renouvelables. Il en est de même pour les pays du Golfe qui, malgré une petite diversification de leur économie (Neom, The Line), reposent encore largement sur les énergies fossiles. C'est également le cas pour des entreprises comme Total Énergies qui sont accablées de poursuivre des projets d'exploitation pétrolière comme EACOP en Tanzanie et au Bénin mais dont le modèle de développement repose sur le gaz.

Dans le cadre d'un monde plus multipolaire marqué par le retour d'intérêts stratégiques liés à la souveraineté et à l'indépendance, les États sont amenés à faire des choix contradictoires avec la récomposition de la mondialisation qu'ils ont eux-mêmes déclenchée. Pour faire face à la dépendance aux gaz russe au moment de la guerre en Ukraine, les pays européens ont eu recours à des méthodes au final plus polluantes pour être indépendants : ils ont massivement importé du gaz de schiste américain (cf carte) puis émis plus de gaz à effet de serre lors de la production et du transport, et certains pays comme l'Allemagne ont décidé de revenir des centrales à charbon. Cette récomposition de la mondialisation nécessite également des terres rares essentielles à la production d'énergies renouvelables mais qui sont détenues en grande majorité par la Chine (80 % de la production mondiale). Ainsi, Guillaume Pirou met le paradoxe de ce choix dans La guerre des métaux rares en montrant que les pays qui veulent devenir indépendants dans la production de terres rares polluent énormément, comme les États-Unis qui ont revu une mise historique de production de terres rares en 2018 freinée en 2003 à cause de la pollution qu'elle génère. Cette priorité donnée aux intérêts stratégiques nationaux est donc contraire à la récomposition de la mondialisation.

Ainsi, c'est l'épave de la gouvernance mondiale

d'engager tous les acteurs dans cette recomposition de la mondialisation provoquée par le changement climatique afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, et de manière juste. Le changement climatique a permis à l'ONU de regagner en importance grâce aux COP et aux différentes conférences menées après l'échec du protocole de Kyoto (les États-Unis et l'Inde ne l'ont pas ratifié et le Canada en est sorti), la gouvernance mondiale a été confrontée à la question de la transition juste. En effet, pour que cette recomposition de la mondialisation fonctionne, il faut qu'elle soit équitable. Ainsi, des acteurs ont déjà mis des mesures comme l'illustre le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui s'est déroulé à Paris en 2023 lors duquel le Sénégal a par exemple pu bénéficier de 40 millions d'euros d'aides pour financer sa transition énergétique. Cette dynamique s'est poursuivie lors de la COP28 organisée à Dubaï par le Sultan historique avec deux accords historiques : la création d'un fonds « Pertes et dommages » alimentés par les pays développés (l'UE a donné 100 millions d'euros) pour financer les réparations des dégâts liés au changement climatique dans les pays en développement, et un accord qui prévoit la sortie des énergies fossiles à long terme, signé par la quasi-totalité des États présents, montrant la volonté de réaligner cette recomposition de la mondialisation pour atteindre les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

En conclusion, il est certain que le changement climatique a déclenché une recomposition de la mondialisation à travers une priorité donnée à la lutte contre l'environnement, qui ne s'est pas transformée en une « démondialisation » car les acteurs de gouvernance persistent à vouloir concilier croissance et action climatique. Cette recomposition de la mondialisation doit cependant des gagnants et des perdants, ce qui génère des contestations à sa portée et pose donc d'importants enjeux pour le futur. Malgré cette recomposition de la mondialisation liée au changement climatique, les derniers rapports du GIEC sont toujours alarmants et indiquent qu'au rythme actuel de baisse des émissions de gaz à effet de serre, les objectifs ne seront jamais atteints, ce qui pose alors la question d'un éventuel retour en arrière de la mondialisation au lieu d'une recomposition pour parvenir à lutter contre le réchauffement climatique.

Copie anonyme - n°anonymat : 203943

	Code épreuve : 266	Session : 2024
	Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain	
	Consignes • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	
CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE		266
		B 9 / 12

LÉGENDE :

I) La prise de conscience d'un changement climatique humain a remis en question les bases de la mondialisation

A) Une prise de conscience dans les années 1970 que le réchauffement climatique est causé par l'homme

▲ Sommet de Stockholm et rapport Meadows

▲ Rio Sommet de la Terre 1992

B) Le changement climatique a des conséquences directes sur la mondialisation et les flux

→ Migrations climatiques

— Zones de montée des eaux

○ Désertification

C) Des contestations ont alors émergé contre la mondialisation

● Morte pour le climat importante

MONTREAL

10 / 12

II) Les adaptations nécessaires au changement climatique ont entraîné une recomposition de la mondialisation

A) Les différents acteurs ont trouvé des moyens de concilier développement et protection de l'environnement

▲ Protocole de Kyoto

○ Mécanisme d'Ajustement Carbone aux frontières européen

IRA Initiative Reduction Act

B) Cette recomposition de la mondialisation a offert des opportunités pour plusieurs acteurs

CHINE pays où la production d'énergie renouvelable est élevée

● Nouvelles opportunités en Afrique avec le changement climatique

→ flux de voitures électriques chinoises

C) Cette recomposition de la mondialisation entraîne une recomposition des rapports de force

■ Pays de l'OCDE, historiquement responsables des émissions de GES

■ BRICS, symboles de la contestation du "ind global"

III) Cette adaptation est difficile et il y a des obstacles à cette recomposition de la mondialisation

A) Une recomposition coûteuse pour certains pays

F.A.U. Pays très dépendants des exportations d'énergies fossiles

■ PMA, qui n'ont pas les moyens de financer la transition

B) Dans le cadre d'un monde plus multipolaire, les États font des choix à l'encadré de cette recomposition

→ Importations de gaz américain par l'UE

○ Autres zones de prospective pétrolière ("bombes carbone")

C) L'enjeu de la gouvernance mondiale est d'engager tous les acteurs dans cette recomposition de la mondialisation

○ COP28, premier engagement mondial de servir des énergies fossiles

▲ Sommet pour un nouveau pacte financier mondial

TITRE OBLIGATOIRE : La recomposition de la mondialisation due au changement climatique : une opportunité ou un défi insurmontable ?



